

MUNICIPAL

BULLETIN D'INFORMATION PUBLIE PAR LA MUNICIPALITE DE SAINT-AUBERT

14, rue des Loisirs, Saint-Aubert (Québec) GOR 2R0 - Tél.:(418)598-3368 - Téléc.:(418)598-3369

12 novembre 2009

Volume 18 numéro 17

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT POUR L'EXERCICE 2009

J'aimerais débiter en remerciant les électeurs qui m'ont fait confiance et m'ont réélu à titre de maire de la municipalité de Saint-Aubert lors de l'élection du 1^{er} novembre dernier. Je voudrais remercier Madame Françoise Moreault pour la qualité de sa campagne électorale et de l'honnêteté démontrée dans la promotion de sa candidature. J'aimerais également féliciter les conseillers pour leur élection sans opposition: Madame Ghislaine Fortin Saint-Pierre au district # 3, Madame Line Saint-Pierre au district # 4, Monsieur Michel Paré au district # 5 et Monsieur Marc-André Poulin au district # 6. Félicitations à ceux qui ont été élus suite au scrutin du 1^{er} novembre : Monsieur Ghislain Deschênes au district # 1 et Madame Monique Saint-Pierre au district # 2. Enfin, je remercie Monsieur Roger Langlois et Monsieur Bernard Baribeau pour leur dévouement, leur disponibilité ainsi que leur intérêt à faire progresser les dossiers municipaux qui leur a été confiés durant la période où ils ont siégé au conseil municipal ainsi que sur différents comités.

Comme à chaque année, et principalement en ce début de nouveau mandat, il me fait plaisir de vous faire rapport des activités de la municipalité de Saint-Aubert.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2008 :

Au 31 décembre 2008, selon les états financiers préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, l'excédent des revenus sur les dépenses s'élevait à 160 280 \$, ce qui porte le surplus de la municipalité à 229 306 \$.

En sus des dépenses de fonctionnement courantes, le conseil a réalisé diverses dépenses d'immobilisation à différents postes budgétaires totalisant près de 778 000 \$.

SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE :

Considérant que certaines dépenses d'investissement ont été financées soit par une appropriation du surplus accumulé, soit par le programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence, il est à prévoir, pour l'exercice 2009, un excédent des revenus sur les dépenses. L'importance de cet excédent pourra varier en fonction des dépenses pouvant être encourues au cours des prochains mois.

ACTIVITÉS DE L'EXERCICE 2009 :

Le conseil a poursuivi cette année, les travaux d'amélioration du réseau routier. C'est ainsi que des travaux de pulvérisation et de pose de pavage, au montant de 69 639 \$, ont été effectués sur la partie

est du chemin du Tour-du-lac-Trois-Saumons. Cette méthode de réfection de la chaussée fait en sorte que cette dernière devient plus uniforme, ce qui prolonge la durée de vie de l'infrastructure. Lors de travaux futurs, nous entendons bien poursuivre l'utilisation de cette méthode. Des travaux de rapiéçage ont été également effectués sur le chemin du Tour-du-lac-Trois-Saumons pour une somme de 30 525 \$ et sur les chemins du secteur village pour une somme de 26 767 \$. De plus la municipalité a procédé à la pose de bordures et de pavage de la rue des Érables pour un montant total de 61 756 \$. Également la réfection de l'approche nord du pont Francoeur a nécessité un investissement de l'ordre de 49 734 \$. Toutefois, ces travaux étaient nécessaires et nous sommes satisfaits du résultat. Enfin une somme de plus de 22 000 \$ a été investi dans la réfection du 4^e rang est et de 10 183 \$ dans des travaux de creusage de fossés et de réfection de la chaussée dans la côte des Bois Francs.

Les travaux de stabilisation de la paroi rocheuse se sont terminés à l'hiver 2009. Sur les exercices 2008 et 2009, la municipalité aura investi, dans cette aventure, une somme de 146 663 \$ qu'elle aura absorbée à même le programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence. Toutefois, même si la stabilisation de la paroi rocheuse a été jugée prioritaire suite à des inspections effectuées par des professionnels qualifiés, le conseil aurait bien aimé investir cette subvention dans la réalisation de travaux dont les bénéfices auraient été plus évidents pour les contribuables du lac Trois-Saumons.

Au cours de l'exercice 2009, la firme Roche a terminé l'étude hydrologique du lac Trois-Saumons. Le rapport devrait être déposé au conseil au cours des prochaines semaines.

Le conseil a mandaté lors de la dernière réunion d'octobre, la firme BPR, ingénieurs conseils, afin que, suite à la volonté exprimée par la majorité des contribuables concernés, elle confectionne des plans et devis du projet. Ces documents serviront à la municipalité lorsqu'elle formulera des demandes de subventions auprès des autorités gouvernementales. Ce projet devrait évoluer de façon normale au cours des prochains mois.

Dans le but de fournir un meilleur service à la population, la municipalité a pris possession au mois de juin dernier, d'un camion à ordures de nouvelle génération. Cet investissement de 258 170 \$ se rentabilisera par sa rapidité de fonctionnement en plus de nous permettre de fournir le service de cueillette des matières résiduelles à deux municipalités voisines.

LISTE DES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$:

Conformément aux dispositions du Code municipal, je vous fais état des contrats accordés ou des dépenses effectuées depuis le rapport 2008, comportant une dépense unique d'au moins 25 000 \$ ainsi que la liste des contrats de plus de 2 000 \$ dont l'addition, pour un même fournisseur, dépasse 25 000 \$:

| FOURNISSEURS | OBJET DU CONTRAT | MONTANT |
|---------------------------------------|--------------------------------|----------------|
| Gestion HDF inc. | Travaux de pavage | 141 964 \$ |
| Constructions BML inc. | Travaux de pavage | 78 573 \$ |
| Mutuelle des Municipalités du Québec | Assurances générales | 34 630 \$ |
| Groupe Environnemental Labrie inc. | Acquisition – Camion ordures | 271 078 \$ |
| Les machineries Tenco ltée | Équipement de déneigement | 29 203 \$ |
| Roche ltée | Honoraires professionnels | 57 298 \$ |
| Himalaya Constructions inc. | Consolidation – Paroi rocheuse | 122 681 \$ |
| Équipements d'incendie Levasseur inc. | Acquisition – Camion incendie | 408 365 \$ |

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

En vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous informons que les membres du conseil ont touché, en 2009, la rémunération suivante :

| | | |
|--------------|--------------------------|----------|
| Maire : | Salaire : | 7 806 \$ |
| | Allocation de dépenses : | 3 903 \$ |
| Conseiller : | Salaire : | 2 602 \$ |
| | Allocation de dépenses : | 1 301 \$ |

EXERCICE 2010 :

SERVICE DES INCENDIES :

Le conseil procédera au cours des prochains mois à l'analyse d'un projet d'aménagement d'une caserne incendie conforme aux nouvelles normes et répondant aux besoins du service des incendies. Selon les informations reçues des autorités gouvernementales, ce projet pourrait être admissible au nouveau programme 2010-2014 de remboursement d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence. Si ces informations se confirment, le projet pourrait être réalisé sans implication au niveau de la taxation municipale.

CONSTRUCTION DU LIT DE SÉCHAGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES :

Le conseil a volontairement décidé en octobre dernier, de reporter la construction du lit de séchage des boues de fosses septiques et ce, afin de pouvoir le financer à même le programme 2010-2014 de remboursement d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence. Cette façon de faire permettra de n'avoir aucun effet sur le compte de taxes municipales. Toutefois, cette infrastructure bénéficiera à toute la population située hors du réseau d'aqueduc et d'égout.

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER :

La municipalité prévoit en 2010 poursuivre la réalisation de divers travaux d'amélioration du réseau routier. Elle poursuivra les travaux débutés dans le 4^e rang afin de terminer la section comprise entre la route Bélanger et le pont de la rivière Trois-Saumons. De plus, nous prévoyons effectuer les travaux de construction d'un réseau d'égout pluvial sur la rue Langlois. Nous devrions également poursuivre les travaux de réfection du pavage sur la partie sud du chemin du Tour-du-lac-Trois-Saumons ainsi que sur divers chemins municipaux.

RÉFECTION DES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS :

Considérant l'importance des travaux à être réalisés aux équipements de loisirs, le conseil entend présenter une demande de subvention afin de lui permettre de finaliser le remplacement du réseau d'éclairage et moderniser le bâtiment actuel.

PROJET D'IMPLANTATION D'UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES RETRAITÉES SEMI-AUTONOMES :

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons reçu de la Société d'Habitation du Québec, une confirmation de la réservation de 20 unités de logements destinés aux personnes retraitées semi-autonomes. Il s'agit là d'une étape importante accomplie. Toutefois, le dossier doit cheminer et plusieurs approbations sont encore nécessaires avant que l'on arrive à la phase de la construction. Le

dossier se déroule comme prévu et nous devrions avoir la confirmation cette année de la réalisation de ce projet.

NOUVELLE PHASE AU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DU PIEDMONT :

Le conseil entamera cette année l'étude requise afin d'obtenir le certificat d'autorisation nécessaire à la construction de la 3^e phase du Développement domiciliaire du Piedmont. Toutefois, la municipalité compte encore quelques terrains disponibles pouvant répondre à une demande qui, considérant le contexte économique actuel, est quelque peu ralentie. Cependant, il faut prévoir une reprise au cours des prochains mois et posséder toutes les autorisations requises pour nous permettre de débiter les travaux au moment opportun.

MISE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME :

Afin de bien consolider les acquis, organiser un développement harmonieux et protéger l'un des plus beaux plans d'eau de la région, le conseil procédera au cours de l'hiver 2010 à une mise à jour de la réglementation d'urbanisme municipale. Afin de s'assurer que la démarche effectuée par la municipalité de concert avec le Comité consultatif d'urbanisme, soit efficace et qu'elle atteigne le principal objectif poursuivi, soit la préservation de l'environnement et la qualité de l'eau du lac Trois-Saumons, le Club des résidents sera appelé à prendre part au projet et à s'impliquer dans les modifications réglementaires qui seront proposées.

MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE FAMILIALE :

Le conseil entend finaliser, au cours des prochains mois, la consultation de la population afin que la municipalité adopte une politique de la famille et des nouveaux arrivants adaptée au développement actif de la municipalité ainsi qu'à la capacité d'accueil remarquable de notre population.

En terminant, je voudrais rappeler à la population que les choix retenus par le conseil seront basés sur les besoins exprimés et que nous ferons en sorte que les investissements effectués soient judicieux et respectueux de la capacité de payer des contribuables.

Germain Robichaud

Germain Robichaud
Maire